

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 12 avril 2018

Conseillère absente excusée : P. Balty, pouvoir à M.-L. Arnaud.

Secrétaire de séance : Ch. Bénazet, adjointe au maire.

Ordre du jour complémentaire :

◆ **Demande de prêt de l'estrade.**

Un administré demande le prêt de l'estrade à la municipalité pour une fête privée. La municipalité ne prête pas de matériel aux administrés, notamment ceux nécessitant la présence d'un employé municipal pour le montage et le démontage. Une information sera diffusée dans le bulletin municipal.

12 voix défavorables : C-L. Lafon, M-L. Arnaud, Ch. Bénazet, P. Carrière, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

1 voix favorable : P. Balty.

◆ **Informations.**

- Feux de végétaux interdits : une plaquette de la DREAL Occitanie (Direction régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement) rappelle la réglementation concernant l'interdiction de brûler les déchets verts, car ils engendrent des troubles auprès du voisinage, des risques d'incendies, des émissions de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension. En cas de non respect de cette réglementation, une contravention de 450 € peut être appliquée. L'information sera transmise par le bulletin municipal et le site internet.

- Marie-Laure Arnaud, conseillère municipale, demande si l'annonce d'offre d'emploi pour le rem-

placement d'Éric Saugnon est parue au Centre de gestion. M. le maire lui répond qu'il fera le nécessaire dès qu'il connaîtra la date du départ à la retraite de l'employé.

- DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) : la demande de subvention DETR pour l'année 2018 concernant la rénovation et l'extension du groupe scolaire a été accordée par l'État. Elle représente 30 % des dépenses prévues pour 2018 soit 329 260 €. Un dossier DETR 2019 devra être déposé pour la phase des travaux prévue en 2019.

- Subvention du Conseil départemental de la Haute-Garonne : 5 dossiers de demandes de subventions seront déposés le 13 avril concernant les projets suivants : la rénovation de l'école, la remise en état du chemin des Muletiers, aménagement d'une allée au cimetière, un élévateur pour personnes à mobilité réduite à la mairie, des travaux d'agrandissement de la cour de récréation de l'école.

Séance levée à 20h

Les séances du 29 mars et du 12 avril concernaient essentiellement les comptes administratifs 2017 et la préparation du budget 2018, dont les comptes-rendus ont déjà été publiés dans l'édition spéciale du mois de mai dernier.